Monsieur le Président,

Madame et Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

L’année dernière à la même période, le Gouvernement jurassien avait indiqué dans un message à la fonction publique jurassienne que pour l’année 2020, il s’agirait de trouver un montant d’environ 45 millions de francs à économiser.

Il avait par la suite expliqué que des réflexions seraient menées dans le cadre du projet « repenser l’Etat ». Ce projet, disait-il, ne constitue pas un programme d’économies comme pouvait l’être optima. Non, il s’agissait de revoir l’organisation de l’Etat et accessoirement d’économiser où cela était possible.

Début décembre de cette année, l’Etat jurassien a écrit aux institutions et partenaires subventionnés afin de leur indiquer qu’il était attendu de leur part une réflexion sur leur organisation mais aussi « qu’il s’agit de viser une possible réduction du financement étatique global » et de citer à titre exemplatif le taux de 5% d’économies.

5% d’économies… comme dans le programme d’économies OPTIMA. Se pose dès lors la question de savoir si sous le couvert de termes à la mode (nouvelle gouvernance, digitalisation, etc.) ne se cache pas au final un programme d’économies qui ne dit pas son nom.

Dès lors, le Gouvernement peut-il nous indiquer si après les 5% d’économies décidées dans le cadre d’OPTIMA dans les subventions, il est à nouveau prévu une baisse de 5% aux différentes institutions subventionnées le tout 5 ans après la 1ère baisse évoquée ?

Question d’autant plus importante, car comme nous l’a indiqué à plusieurs reprises le Gouvernement durant cette législature « en politique, on ne renie pas son héritage ». En l’occurrence l’héritage du programme OPTIMA était l’engagement à ne plus prendre de mesures d’économies à court et moyen terme.

D’avance je remercie le Gouvernement de sa réponse.